

Demande d'informations

Par **kdiakhat**, le **05/02/2015** à **18:02**

Bonjour, quelle juridiction est compétente pour attaquer son employeur qui te renvoie après 5 jours de travail sans raison valable ?

Merci d'avance !!

Par **Emillac**, le **05/02/2015** à **21:49**

Bonsoir,

[citation]qui te renvoie après 5 jours de travail[/citation]

C'est-à-dire ? Pendant la période d'essai ?

Dans ce cas, malheureusement...

[citation]sans raison valable ? [/citation]

... il n'a aucun motif à donner.

Justement d'ailleurs, le piège pour lui serait d'en donner un...

Par **gregor2**, le **05/02/2015** à **22:16**

Bonjour, je rappelle que nous sommes un forum étudiant. Je vous invite à prendre contact avec des professionnels du droit (vous pouvez consulter gratuitement un avocat en appelant votre mairie ou auprès d'une maison de la justice et du droit).

Pour le reste la juridiction compétente est le conseil des prud'hommes, mais il faudra vous renseigner sur le fond du droit avant de le saisir ...